

Journées Santé Travail 2022
Mise en œuvre de la loi du 2 août 2021,
par les SPSTI
Synthèse
11-12 octobre 2022

Conseil Scientifique

- **Dr Soline BELLIER** – *Directrice adjointe Santé Travail – ACMS – Suresnes*
- **Dr Françoise DUCROT** – *Adjointe à la Directrice Générale en charge des Partenariats et des Compétences Complémentaires – SSTRN – Nantes*
- **M. Laurent EECKE** – **Directeur général** – *SPST 19-24 Corrèze-Dordogne – Brive*
- **Pr Jean-François GEHANNO** – *Professeur de médecine du travail – CHU de Rouen*
- **M. Pascal JOUVIN** – **Directeur** – *AIST la Prévention Active – Clermont-Ferrand*
- **Dr Annick LAROUERE** – *Médecin coordonnateur – CIHL 45 – Villemandeur*
- **M. Pascal LE DEIST** – *Directeur général – OPSAT – Dole*
- **Dr Corinne LETHEUX** – *Médecin-Conseil – PRÉSANSE – Paris*
- **Dr Aurélia MALLET** – *Médecin coordinateur – AHI 33 – Bordeaux*
- **Dr Jean PASSERON** – *Directeur des services pluridisciplinaires, Toxicologue – AMETRA 06 – Nice*
- **Mme Sandrine ROBIN** – *Ergonome, IPRP – AST 35 – Rennes*
- **M. Philippe ROLLAND** – *Directeur – SIST Narbonne – Narbonne*
- **Dr Julie SALLES-GURSKI** – *Médecin du travail – Ardennes Santé Travail – Charleville-Mézières*
- **Mme Aurélie SAINT-OMER** – *Infirmière référente – Action Santé Travail – Béthune*
- **Mme Alexandra SIMAO** – *Responsable du Pôle IPRP-AST – Santé au Travail Ouest Normandie – Saint-Lô*
- **Mme Katia TOMARINE** – *Infirmière coordinatrice – Efficience Santé au Travail – Paris*

Première session : nouveaux publics

- Aider & ne pas faire à la place de : implication
- Dirigeants :
 - Autoévaluation : événements (+ et -) → conséquences (échelles épuisement) → prise en charge proposée (5%) si besoin → 2,5%
- PME : Aide à l'évaluation des risques : accompagnement
 - Autodiagnostic → intervention SPSTI → diagnostic → propositions
 - Intérêt « local » + production de données générales (MEE)
 - Approche par branches
 - Ne pas laisser seul le chef d'entreprise TPE
- Jeunes en apprentissage : sensibilisation, littéracie en santé au travail
- Message socles, communes à une activité -> personnalisation
 - Sensibilisations au plus proche du terrain
 - Apport des NTIC : réalité virtuelle, escape games réalistes (gamification)
- Empowerment (Nicole Rascle)

Deuxième session : PDP

- Cellules de prévention de la désinsertion professionnelle, essai encadré, rendez-vous de liaison, convention de rééducation professionnelle en entreprise ...
- Des intervenants multiples, à faire travailler ensemble, avec une coordination
 - Ex de l'essai encadré (place de l'IDEST !), cellule PDP
- Importance du diagnostic initial précoce (salarié & conditions de travail)
 - **Scoring, facteurs prédictifs individuels et collectifs**
 - Validité des méthodes de scoring ?
 - Validité prédictive
 - Robustesse, fiabilité inter-observateur, en particulier pour les situations intermédiaires
 - Au niveau individuel / au niveau de l'entreprise
 - Auto (WAI) ou hétéro-évaluation ?
 - Des indicateurs simples (ex : pronostic à 3 ans)
 - A quel moment (mi- carrière, avant ?) ?
- Importance du suivi : faire et faire savoir
- De la prévention tertiaire à la prévention primaire

Deuxième session : visites de mi carrière & fin de carrière

- Expertise des professionnels de santé au travail : état des lieux des expositions
- Un facteur de PDP dans la visite de mi-carrière
- Une aide au médecin traitant en fin de carrière (et pas un risque de déclaration de MP pour l'employeur !)
 - Nécessite une évaluation au fil de l'eau → traçabilité
 - Carte d'exposition professionnelle
 - Evolution des recommandations vs caractère figé des expo anciennes

Troisième session : pratiques à distance, pré-visites connectées ...

- Pratiques à distance :
 - un marché, une optimisation des ressources ou une mutualisation du déficit ?
 - Besoin de protocolisation, de personnel formé, de confiance
 - Critères d'évaluation ? (satisfaction, de qui ?)
- Pré-visites connectées :
 - un marché, une optimisation des ressources ou une démedicalisation ?
 - Besoin de protocolisation, intérêt de l'auto-diagnostic
 - Outil validé !
 - Critères d'évaluation ? (satisfaction, de qui ?)

Troisième session : conséquences de la loi sur les SI

- Homogénéisation des logiciels / thésaurus
 - Une opportunité pour mutualiser des indicateurs
 - Une opportunité pour produire des indicateurs
 - Par branche
 - Par région
 - D'activité, d'évolution de la discipline : 1/3 de visites périodiques (Région ARA)
 - De santé publique ?
 - Une opportunité pour produire de la connaissance (ex des polyexpositions/secteur)
 - Une opportunité pour orienter des actions de prévention
 - Inopérant sans harmonisation des pratiques (PPDC)
 - Conséquence des SI sur les pratiques ?
 - Plus-value ou nivellement ?
 - Une opportunité pour mutualiser des ressources (humaines et compétences)
 - FDS → évaluation risques → traçabilité

Quatrième session : collaborations, interactions, partenariats

- Délégation infirmière :
 - Quel périmètre : Aller plus loin que les possibilités actuelles ?
 - Quels objectifs ?
 - Gérer la pénurie de médecin ?
 - Renforcer le service ?
 - Quelles conditions ?
 - Formation
 - AMT
- Développer des partenariats au delà des SPSTI (dont les CPTS)
 - Parcours de soins (ex COVID long)
 - PDP - santé publique : prévention primaire et secondaire
 - Au long court (cancer, maladies CV) / en urgence (suicide)
 - Insertion dans le monde du travail (santé mentale)
 - Confiance & persévérance
 - Changer l'image de la « médecine du travail »